

Le revirement de Pierre Nkurunziza alimente les débats à N'Djamena

Voice of America, 10 juin 2018. Les actions des élites tchadiennes après l'annonce de Pierre Nkurunziza. Le président burundais Pierre Nkurunziza a annoncé qu'il ne se représentera pas à l'élection présidentielle de 2020. Cette annonce a été promulguée de la nouvelle Constitution adoptée le 17 mai dernier, et qui lui donne la possibilité de diriger le pays jusqu'en 2034. [Photo : Dobian Assingar, représentant de la FIDH auprès de la CEMAC.]

Le revirement de cet homme d'Etat au pouvoir depuis 2005 alimente les débats à N'Djamena, capitale du Tchad. Le président Pierre Nkurunziza est tout aussi répressif envers les leaders de l'opposition et de la société civile que son homologue tchadien, Idriss Déby Itno, estiment nombre de Tchadiens. Ces derniers font aussi remarquer que les deux hommes d'Etat dirigent leurs pays d'une main de fer et ont, tous les deux, modifié la Constitution pour se maintenir au pouvoir. "M. Nkurunziza s'est-il rendu compte avec retard de la capacité de nuisance des organisations des droits de l'Homme dans le monde pour prendre une telle décision ?", interroge Dobian Assingar, représentant de la FIDH auprès de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). "A-t-il vraiment jeté l'éponge parce qu'il a rendu compte de son échec politique ? La pression de la communauté internationale l'a-t-il beaucoup étouffé, si bien qu'il ne peut plus respirer ? Est-il dégoûté par un pouvoir qui ne lui donne que des soucis ? Veut-il laisser le pouvoir à un dauphin qui lui garantirait l'impunité parce qu'il a fait trop de mal ?", se demande M. Assingar. "Je ne suis pas sûr qu'il puisse quitter le pouvoir comme ça, sans avoir de garantie après lui. Ou alors il fait de la simple diversion pour revenir plus tard dire que c'est le peuple qui lui demande de revenir, et ça sera du vu et de l'entendu", ajoute le représentant de la FIDH auprès de la CEMAC. Pour le docteur Evariste Ngarlem Toldé, politologue et enseignant chercheur à l'Université de N'Djamena, le président burundais veut mettre en application les chartes de la démocratie de l'Union africaine et de la Francophonie, notamment la Déclaration de Bamako. Pour le politologue tchadien, "dès l'instant où un chef d'Etat modifie la Constitution, il ne faudrait pas qu'il l'applique à lui-même. C'est ce prix seulement qu'on comprend la volonté du président en exercice". Si Pierre Nkurunziza tient parole, sa décision donnera une leçon aux dictateurs de l'Afrique centrale qui ont aussi modifié la Constitution de leur pays et qui attendent de se représenter, estime Dobian Assingar. Le représentant de la FIDH en Afrique centrale cite notamment le président tchadien Idriss Déby Itno. "Une Constitution est un texte de loi, c'est quelque chose d'impersonnel. Et en Afrique, les gens écrivent les constitutions en fonction de leurs intérêts, mais c'est absurde", a souligné Dobian Assingar. Le représentant de la FIDH en Afrique centrale a dit "que cet exemple de Nkurunziza serve d'exemple également aux chefs d'Etat d'Afrique". "Il y a une vie après la présidence", rappelle M. Assingar, qui dit ne pas comprendre "pourquoi les gens accrochent à cette drogue-là et qui finit par les emporter." Le docteur Sitack Yombatina Beni, juriste et enseignant chercheur à l'Ecole nationale d'administration du Tchad, abonde dans le même sens. Il pense que si le président Nkurunziza "veut vraiment partir, cela donnera des leçons même aux dictateurs irréductibles." Andre Kodmadjinger

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});